

Zeitschrift: Unsere Kunstdenkmäler : Mitteilungsblatt für die Mitglieder der Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte = Nos monuments d'art et d'histoire : bulletin destiné aux membres de la Société d'Histoire de l'Art en Suisse = I nostri monumenti storici : bollettino per i membri della Società di Storia dell'Arte in Svizzera

Herausgeber: Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte

Band: 32 (1981)

Heft: 1

Artikel: Problèmes de l'inventaire scientifique : colloque européen à Strasbourg

Autor: Bissegger, Paul

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-393382>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PROBLÈMES DE L'INVENTAIRE SCIENTIFIQUE

COLLOQUE EUROPÉEN À STRASBOURG

par Paul Bissegger

A l'occasion de son année du patrimoine, la France a pris l'initiative de réunir du 27 au 30 octobre 1980, près de Strasbourg, un important colloque international consacré aux problèmes de l'inventaire. Une centaine d'experts se sont ainsi réunis, en provenance de vingt-sept pays européens, sans parler des délégués américains, latino-américains, africains et d'organisations internationales comme le Conseil de l'Europe et l'ICOMOS. Ouverte avec un éclat particulier par M. Jean-Philippe Lecat, ministre français de la Culture et de la Communication, cette session était présidée par M. André Chastel, membre de l'Institut de France et président de la Commission chargée de préparer l'Inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France.

Cette réunion, si elle n'est pas la première de ce genre, après celles de Vienne (1956) et de Munich (1960)¹, est toutefois la première qui prenne une telle ampleur. Elle fut bien entendu une occasion exceptionnelle pour les divers participants de créer des contacts et de connaître l'état de la recherche à un niveau international. Il est ainsi apparu que la plupart des nations représentées se heurtent aux mêmes problèmes, résultant de l'opposition fondamentale de deux besoins divergents : d'une part la nécessité d'un inventaire rapide destiné à faire connaître et reconnaître notre patrimoine, d'autre part le besoin d'un inventaire approfondi, fondé sur une sérieuse recherche scientifique. La plupart des pays concernés cherchent à résoudre cette contradiction en menant les deux opérations de front. Ils pratiquent d'une part un simple repérage des biens culturels matériels avec établissement d'une documentation sommaire, travail qui débouche parfois sur une publication abrégée, sous la forme de guides inspirés par le fameux modèle germanique *Dehio* (auquel se rattache également notre *Kunstführer durch die Schweiz*). D'autre part un inventaire approfondi est mis en oeuvre et publié séparément, avec tout le soin que requiert une entreprise scientifique de grande envergure et de longue haleine.

QUELQUES INVENTAIRES EUROPÉENS

Parmi les plus récentes publications d'inventaires «lourds» européens, nous citerons particulièrement, sans chercher à être exhaustif, l'*Österreichische Kunsttopographie* dont le 44^e volume est consacré aux *Kunstdenkmäler Wiens, die Profanbauten des III., IV. und V. Bezirkes* (Wien 1980) ; un ouvrage anglais, de P. J. FOWLER, *Salisbury* (London 1978) ; ou encore dans la série de l'*Inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France*, le volume consacré au *canton de Thann* en Alsace (Paris 1980). Sans nul chauvinisme, nous constatons que dans ce contexte, la Suisse figure en place très honorable avec ses 70 volumes des *Monuments d'art et d'histoire* et son entreprise de pionnier, l'INSA, (*Inventaire de l'architecture nouvelle en Suisse, 1850-1920*), très attendu par les pays qui nous entourent.

D'autres pays européens ont choisi un type de publication à mi-chemin entre les inventaires scientifiques très élaborés et la publication rapide, (modèle *Dehio*). Ainsi la *Belgique*, la *République démocratique allemande* et la *Pologne* ont adopté un système plus expéditif et ne s'encombrent guère, en conséquence, de références. Ce sont des ouvrages essentiellement descriptifs, fondés sur la bibliographie existante.

La *France*, quant à elle, s'est jetée dans une exaltante «aventure de l'esprit», comme la qualifiait André Malraux, en organisant dès 1964, sous la direction d'André Chastel, un Inventaire général des monuments et richesses artistiques. Cette œuvre s'efforce de saisir exhaustivement les aspects esthétique, historique, ethnologique de l'ensemble des biens culturels matériels de la France, englobant à la fois tout le patrimoine construit, les œuvres d'art et même les objets usuels anciens, auxquels leur ancienneté même confère un intérêt culturel. Ce portrait de la France matérielle et artistique devrait être publié en 1000 ou 1500 volumes ! Pour l'instant, et depuis 1969, dix volumes d'inventaire ont paru, sans compter trois ouvrages fondamentaux de «*Principes d'analyse scientifique*» (tapisserie, architecture, sculpture) et quelques autres publications essentiellement bibliographiques.

Toutes proportions gardées, des problèmes similaires se posent à tous les pays engagés dans cette quête du passé, mais tous n'ont pas adopté une démarche aussi perfectionniste. L'*Angleterre* notamment a adopté une position particulière face à la méthode scientifique elle-même. En effet, si quelques pays européens procèdent à des recherches historiques assez poussées pour leurs publications détaillées, les Britanniques ont délibérément opté pour une démarche plus pragmatique. Devant l'immensité de la tâche, les inventorisateurs du Royaume-Uni se contentent essentiellement de publier un inventaire du patrimoine fondé sur la bibliographie existante (d'ailleurs assez abondante), richement illustré de plans et de dessins en perspective (dus non pas à des architectes mais à des artistes spécialement engagés dans ce but). Les Anglais renoncent à procéder à des dépouillements d'archives systématiques ; convaincus qu'une recherche, aussi minutieuse fût-elle, n'est jamais exhaustive, ils abandonnent a priori de telles prétentions, pour n'aspirer qu'à une publication de sauvegarde. Celle-ci devra en seconde étape stimuler des recherches complémentaires (Dr P.J. Fowler, Londres). Ils préfèrent d'ailleurs des publications thématiques, (par exemple «*Houses of the Welsh Country Side*, London 1975) plutôt que des accumulations de résultats de recherches très diverses, ressenties plutôt comme des «chloroforming prints» (P. Smith, Pays de Galles).

QUESTIONS DE MÉTHODE

De nombreuses communications permirent d'aborder des problèmes propres à ce domaine particulier de la recherche. Ainsi le terme de *monument* (Denkmal) recouvre des notions parfois très différentes. Si pour la plupart des pays ce concept comprend les biens culturels architecturaux considérés isolément ou en tant qu'ensemble, en tenant compte des éléments industriels et ruraux, d'autres nations y apportent d'importantes nuances. Ainsi l'Angleterre englobe le paysage tout entier dans la notion de «monument», en tant que «man made artifact». Les haies, les chemins, les surfaces défrichées

ne sont-elles pas des témoignages de l'activité humaine, vieux parfois de plus d'un millénaire? Les vestiges archéologiques aussi y occupent une place de choix, par leur extraordinaire abondance. Les pays socialistes, par contre, et notamment la Hongrie, ont une définition plus restrictive du «monument» (Baudenkmal) : celui-ci non seulement doit avoir une valeur esthétique ou historique, mais il doit être utile, dans une perspective socialiste, au peuple et à l'humanité. Ainsi l'Etat n'accorde-t-il aucune protection à certaines manifestations d'une orientation esthétique jugée rétrograde, ni à des édifices dont l'histoire rappelle des souvenirs peu glorieux!

D'autres problèmes fondamentaux ont encore été évoqués, notamment la *sélection des œuvres* dans l'inventaire français. Celui-ci tient compte de toutes les œuvres correspondant au critère d'*unicum* (de 400 à 1850 et au-delà), mais regroupe les œuvres répétitives en catégories, les illustrant de *typica* qui ne seront prises en considération que jusqu'à former 5% du total des œuvres repérées dans un canton (J.-M. Pérouse de Montclos, Paris). Dr T. Breuer, de Munich, insista sur la nécessité d'une approche sémiologique des monuments, en étudiant la relation des œuvres entre elles en fonction de leur implantation («*Kunsttopologie*» et non pas seulement «*Kunsttopographie*»).

Pour combattre l'angoisse que suscite chez les chercheurs *l'inflation de monuments du XIX^e siècle*, Dr H.-J. Wörner, de Fribourg-en-Brisgau, préconise de mettre l'accent sur la *documentation*, plutôt que sur la publication. Une telle documentation, accessible aux chercheurs intéressés, ne peut être publiée *in extenso* pour des raisons économiques évidentes. Cette option rejoint celle de la France, où l'on estime que la publication ne doit pas représenter une fin en soi pour nos travaux scientifiques, la documentation paraissant autrement plus importante. Elle constitue en effet la matière même sur laquelle peut s'élaborer un travail de synthèse; à ce titre elle offre des possibilités très riches pour amorcer des recherches dans des directions encore insoupçonnées (J.-M. Pérouse de Montclos).

Si la France utilise *l'ordinateur* pour certains types de recherches (établissement de cartes automatiques, calcul de volutes de chapiteaux ioniques – dont le dessin peut être caractéristique de tel ou tel architecte – calcul de voûtes, de leurs déformations, de leurs particularités statiques, etc.) cette utilisation de l'informatique en matière d'histoire de l'art a néanmoins ses limites, puisqu'elle représente un danger de schématisation excessive. L'ordinateur peut par contre se révéler fort utile pour la gestion du patrimoine en vue de sa conservation. Mais le but à atteindre ne réside pas dans une pétrification, une «muséification» de nos biens culturels, puisque le «musée est à l'art ce que le zoo est à la nature»; il s'agit bien au contraire de faire respecter, dans la mesure du possible, la fonction originale de chaque œuvre d'art (Prof. O. Ferrari, Rome).

FINALITÉS DE L'INVENTAIRE SCIENTIFIQUE

Le colloque enfin s'est terminé sur une remarquable contribution de M. ANDRÉ CHASTEL, pour qui l'inventaire est une machine à explorer le temps. Celle-ci a pour but de corriger l'état de désordre, de naïveté, de manque d'esprit critique que l'on a trop sou-

vent pour les objets d'art, considérés en général uniquement pour leur beauté déjà reconnue. Il s'agit au contraire de procéder sans préjugés, méthodiquement, par un travail en profondeur, pour se donner les moyens d'appréhender l'ensemble de la création artistique. A partir de l'ère industrielle, au XIX^e et surtout au XX^e siècle, le processus d'évolution technologique s'est accéléré considérablement, entraînant avec lui non seulement des transformations radicales de la société et du mode de vie, mais une destruction massive et irréversible du patrimoine construit aussi bien que des objets meubles. A. Chastel évoqua en parallèle avec la grande peur de l'an mil la menaçante peur de l'an 2000, peur de la déshumanisation progressive des relations sociales, peur de l'homme-robot, peur d'un univers purement technologique. Verra-t-on, conséquence ultime de cette évolution, la fin de l'homme «historique», c'est à dire la fin de l'homme ayant conscience de ses racines culturelles?

L'inventaire du patrimoine – et c'est là une de ses tâches les plus nobles – s'oppose à cette tendance; il doit être la mémoire artistique d'une nation. En effet, nous ne nous occupons pas d'objets «neutres», comme les sciences naturelles, nous traitons d'objets chargés d'histoire, où se sont déposés, au fil des siècles, la peine des hommes, leur peur, leur amour, leur foi, leur savoir, leurs idées. Notre patrimoine rassemble tout ce que, au fil du temps et à tous les niveaux, l'homme a pu donner de meilleur: non seulement les réalisations les plus hautes, les plus ambitieuses, mais aussi les plus modestes.

Notre besoin de conserver le plus grand nombre possible de ces témoignages ne cache pas, bien entendu, l'aspect effrayant de cette tâche colossale. L'inventaire général – tel que le conçoivent les Français – n'est en effet qu'un mythe, ne peut être qu'une fiction, mais il doit être un *mythe mobilisateur*. L'inventaire général est irréalisable puisqu'inépuisable, et pourtant il vaut la peine, selon ses fondateurs, de le commencer. Il vaut la peine d'en fixer des étapes intelligentes et utiles.

A. Chastel remarque en outre qu'en cette fin du XX^e siècle on observe un changement radical des moyens d'enquête et d'investigation. Le modèle de la fin du siècle passé, le Dehio, est dépassé, car aujourd'hui nous pouvons utiliser à grande échelle des techniques nouvelles, la photographie, l'informatique, la photogrammétrie, la photographie aérienne, qui dépassent largement le texte imprimé. Il faut en tirer la conclusion que le livre n'est plus la finalité majeure de nos travaux. Ceux-ci devraient être orientés à l'avenir surtout vers la documentation, vers la constitution d'archives artistiques aux potentialités très riches.

CONCLUSIONS

A la fin de ce colloque les participants ont émis le vœu que cette réunion ne reste pas un fait épisodique, mais qu'un *Centre européen de l'Inventaire* soit créé, pour recueillir et diffuser la documentation sur l'état des travaux d'inventorisation, éventuellement par le moyen d'un petit bulletin périodique. Un groupe de travail sera mis sur pied, chargé de coordonner l'information et de stimuler la collaboration internationale. On favorisera

notamment la recherche de vocabulaires normalisés, de thèmes d'études et d'inventaires spécialisés communs (comme l'est déjà, par exemple, le *Corpus Vitrearum*).

Une publication des *Actes de ce Colloque* a été prévue (Adresse utile : Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France, 3, rue de Valois, 75001 Paris.)

A moi-même, modeste mais intéressé participant helvétique, remplaçant au pied levé M. le professeur Marcel Grandjean, se sont imposé quelques évidences. En effet, tout en évitant le piège de l'enthousiasme aveugle pour tout ce qui nous vient de l'étranger, il faut bien convenir qu'une confrontation de plusieurs méthodes de travail est toujours utile, et riche d'enseignements. Ainsi j'ai été frappé par l'importance qu'accordent nos collègues français à la *vulgarisation*, conçue parfois même comme une certaine forme de publicité. Aussi les équipes de l'Inventaire général n'hésitent-elles pas à investir dans ce but des moyens importants, en travail et en argent. Ils écrivent dans les journaux régionaux et locaux, préparent régulièrement des expositions, conférences, spectacles audio-visuels, voire des films TV pour expliquer leur mission et faire comprendre au grand public l'avancement et l'intérêt de leurs travaux.

En outre cette réunion internationale m'aura permis de prendre conscience que l'une des particularités de notre collection des *Monuments d'Art et d'Histoire* – à ce titre unique en Europe – est sa base populaire extraordinairement large, par l'entremise d'une société savante de caractère privé. Les 12 000 membres de la SHAS permettent en effet une diffusion tout à fait exceptionnelle de nos publications, en comparaison par exemple avec les possibilités de la France, qui, avec plus de cinquante millions d'habitants, n'imprime ses volumes d'inventaire qu'à deux ou trois mille exemplaires!

Enfin cette mise en commun d'idées tombe à point nommé puisque la SHAS se préoccupe actuellement de *revoir les directives* qui régissent le travail scientifique des auteurs de *Monuments d'Art et d'Histoire*. Bien entendu, les responsables de ce travail considérable n'ont pas attendu ce colloque de Strasbourg pour entreprendre une nouvelle et meilleure formulation théorique des buts, méthodes et moyens de notre inventaire scientifique. Mais peut-être les idées échangées en Alsace ne seront-elles pas inutiles pour peaufiner cette pierre angulaire, ou tout au moins pour clarifier les diverses options scientifiques en présence?

Il paraît en effet essentiel de parvenir à formuler d'une manière limpide les choix qui détermineront la finalité de notre travail scientifique (priorité à la documentation ou à la publication, étude «rapide» dans un but de conservation, ou «exhaustive», avec une haute idée de notre mission de chercheurs, etc.). De même la définition de «Monument d'art et d'histoire» tiendra compte du glissement sémantique qui a eu lieu depuis la fin du siècle dernier et de l'extension considérable du champ que ces termes recouvrent aujourd'hui. D'autres notions importantes restent controversées, comme l'a montré une *réunion d'auteurs des Monuments d'Art et d'Histoire* en février 1980, telles que la délimitation du champ d'étude, les critères de sélection des oeuvres, les principes régissant la datation par les méthodes de l'histoire de l'art (ne faudrait-il pas citer systématiquement des oeuvres de référence pour toute datation, de même qu'un historien se réfère obligatoirement à des textes?). D'autres problèmes pratiques se posent aux chercheurs,

aus par exemple à la rareté de vocabulaires techniques normalisés (pour la description de tissus, de pièces d'orfèvrerie, ou de meubles, entre autres). Ces questions révèlent un besoin d'encadrement, de soutien, de la part des divers chercheurs des *Monuments d'Art et d'Histoire* qui travaillent souvent de manière très isolée.

De nombreuses autres difficultés seront sans doute encore à surmonter; mais, conséquence de cet utile effort, notre travail gagnera en rigueur scientifique et en homogénéité. Il n'est pas exclu que quelques unes des idées émises à Strasbourg influencent à moyen ou à long terme l'élaboration de nos fameux «volumes noirs».

Note

¹ Pour ces inventaires européens voir: D. EGGENBERGER und G. GERMANN, *Geschichte der Schweizer Kunsttopographie*, Beiträge zur Geschichte der Kunstwissenschaft in der Schweiz 2, Schweizerisches Institut für Kunstwissenschaft, Zürich 1975. – H.-M. GUBLER, «Zwischen Kunstbuch und Denkmälerliste, Ausländische Inventare als Prüfsteine der schweizerischen Kunstdenkmäler-Inventarisierung», NMAH 1977/4, pp. 298–314.

DAS INSA UND DIE «ÖFFNUNG DES DENKMALBEGRIFFS»

von Othmar Birkner

AUS DEM ALLTAG DES INVENTARISATORS

Vorstadtmilieu, Strassenraster der Gründerzeit. Da und dort abgeschrägte Ecken der Häuserblöcke, Eingänge zum Gemüseladen, Restaurant usw. Schneematsch auf den Strassen. Es dunkelt schnell. Hinter Neonlichtern erkennen wir noch eine Silhouette mit Erkertürmchen, durchbrochenem Spitzenwerk aus Zink, bekrönt von einer schiefen Wetterfahne. Noch ein Film? Nein, genug für heute. Hinter geätzter Scheibe lockt ein Restaurant. Wir folgen Schmutzspuren zerronnenen Schnees auf buntem Terrazzoboden. Der Speisesaal hat offensichtlich bessere Tage erlebt. Eisensäulen mit ockerfarbenen Dekorationsmalereien überraschen uns. Das moderne Neonlicht wirkt kalt und trist. In der dunkelsten Ecke dämmert eine Vitrine mit Pokalen und Fähnchen, der grosse runde Vereinstisch ist leer.

Dieses gerasterte Vorstadtquartier, um 1880 angelegt, sei bewusst als irgendein Quartier beschrieben. Es könnte in Lausanne, Basel oder Zürich liegen. Dennoch ist dieses Quartier nicht anonym. Schon längst werden wir misstrauisch beobachtet. Was wird hier fotografiert und warum? Der Wirt äugt verdriesslich zu unserem Tisch. «Irgend etwas haben die vor. Es sollte viel geändert werden, aber was geändert wird, ist schlecht.» Er verfolgt unseren interessierten Blick auf die teilweise abblätternde Dekorationsmalereien. «Die gehören schon längst überstrichen», meint er, «aber wer inve-